

Motion soumise à la signature des personnels du Collège Seize Fontaines

Nous sommes convoqués aujourd'hui pour participer à une nouvelle réunion pour la mise en place de la réforme des Collèges. Malheureusement, cette réforme est constituée de nombreuses incohérences et suscite beaucoup d'inquiétudes de la part du corps enseignant et ceci à plusieurs titres.

Précisons d'abord que nous ne sommes absolument pas opposés à l'idée de travailler en interdisciplinarité, l'aide aux élèves et la pédagogie de projets : nous le pratiquons quotidiennement. Ce qui pose un réel problème, ce sont les modalités de mise en place de cette réforme.

Premier point : la rapidité de sa mise en œuvre.

A la rentrée prochaine, il faudra que nous ayons modifié nos cours (pour les adapter à la réforme des programmes) et prévu des EPI de la 5^{ème} à la 3^{ème}, ainsi que précisé les modalités de l'AP, sans aucun temps de concertation prévu entre enseignants, ou alors au détriment des heures de cours pour nos élèves. Notre charge de travail sera encore une fois accrue. Le temps électoral n'est pas le temps de l'école ! Il nous paraît donc nécessaire de modifier ce point.

Deuxième point : les moyens et les modalités de mise en œuvre.

Les EPI et l'AP seront mis en place au détriment des horaires d'enseignements disciplinaires. Comme le précise Jean-Pierre Astolfi, spécialiste de la didactique des sciences, « ne pas s'enfermer dans une discipline est une chose, mais ne pas y entrer en est une autre ». Les moyens ne sont pas à la hauteur : non seulement il faudra gérer ces projets sur les horaires habituels de nos propres cours, mais en plus seul face à notre classe entière (27 à 30 élèves), sans possibilités de dédoublement ou de co-animation. Tout ceci au nom de la réussite des élèves, mais cela sera-t-il réellement le cas ?? Est-ce bien dans l'intérêt des élèves de retirer des heures d'enseignement disciplinaire ? De les faire travailler sur des projets, avec des effectifs aussi nombreux ? Qu'attendre d'une interdisciplinarité chacun dans sa classe ? Et imposée de manière bureaucratique, ne correspondant pas toujours à de réels projets au service des élèves ? Que faire avec les projets qui étaient déjà en place (6ème thématique, recherche documentaire,...) ? De plus qu'en est-il des professeurs qui n'auraient pas choisi les EPI ou ne voudraient pas sacrifier leur enseignement ? Les volontaires seront peut-être mieux notés administrativement, mais cela ne fera que renforcer les tensions entre les disciplines. Enfin, il paraît invraisemblable que ce ne soit pas des professeurs d'une matière spécifique qui s'occupent des 4h Sciences en 6ème.

Troisième point : l'autonomie et la disparition à plus ou moins long terme de certaines matières.

20% des horaires seront gérés localement, sous prétexte d'une adaptation au public, avec la possibilité de moduler les horaires d'enseignement d'un établissement à l'autre. Certains enseignements sont menacés comme les langues anciennes, qui ne pourraient être maintenues qu'à condition que l'EPI-Langue et Culture de l'Antiquité soit choisi, mettant encore une fois en concurrence les disciplines et les personnels. En outre, quelle sera la réelle liberté pédagogique des enseignants ? Beaucoup de décisions qui seront prises par le Conseil Pédagogique, présidé par le chef d'établissement, ne le seront pas forcément en fonction d'une réflexion pédagogique, mais plutôt des contraintes (lourdes) d'emploi du temps et de DGH.

Dernier point, le DNB, à partir de la rentrée 2016.

Nous allons devoir préparer des élèves de 3^{ème} à passer un examen dont nous connaissons très peu les modalités de validation. La disparition de l'EPS pour l'obtention du brevet est une erreur, si la volonté est bien de faire réussir le plus grand nombre d'élèves. En effet un élève peut s'avérer très efficace en EPS, alors qu'il est en échec dans d'autres matières et inversement. Il est aussi regrettable de renoncer à l'Histoire des Arts... encore une réforme sur laquelle on nous a demandé de travailler depuis peu et que l'on nous demande d'abandonner, alors que nous commençons à être efficaces dans sa mise en place...

Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons accepter, en l'état actuel, cette réforme qui fragilisera notre établissement et qui ne répondra pas à ses besoins. Une réforme ne peut se faire contre les personnels qui devront la mettre en œuvre. Ajoutons enfin que le corps enseignant n'est pas le seul inquiet puisque certains syndicats d'inspecteurs ont écrit une lettre à Madame La Ministre afin de demander un report des échéances de la mise en place de cette réforme.